

Jean-François MBAYE
Député du Val-de-Marne

Paris, le 8 décembre 2017

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Objet : GHU Henri-Mondor/Albert-Chenevier à Créteil (94)

Madame la Ministre,

Député de la deuxième circonscription du Val-de-Marne, regroupant les villes de Créteil Ouest et Sud, Choisy-le-Roi et Orly, j'ai été interpellé sur la situation des services de chirurgie hépatique et cardiaque ainsi que du service de psychiatrie et d'addictologie du GHU Henri-Mondor/Albert-Chenevier à Créteil.

Concernant l'unité de psychiatrie de l'hôpital Albert-Chenevier, je me suis rendu sur place ce mardi 5 décembre afin de me rendre compte des difficultés de ce service qui couvre un territoire de 220 000 habitants avec des moyens de fonctionnement très insuffisants qui fragilisent la prise en charge des patients dans tout leurs parcours de soin, de la prévention à la réinsertion ainsi qu'un constat de grande vétusté des lieux bien que depuis des années, il y ait un projet de déménagement au CHU Mondor.

Malgré ces constats, j'ai pu mesurer la qualité professionnelle de ces praticiens qui sont source de propositions pour construire un nouveau parcours de soins sur le pôle de psychiatrie des HU Mondor et d'amélioration pour réduire l'inégalité d'accès aux soins.

A la suite de cette visite, j'ai été interpellé par la Coordination de vigilance du GHU Henri-Mondor/Albert-Chenevier sur le projet de suppression par la direction de L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) des services de chirurgies hépatique. Projet qui aurait acté le passage de quatre à trois sites de transplantation hépatique en Île-de-France. Situés à Paul Brousse, Henri-Mondor, La Pitié-Salpêtrière et Beaujon, le projet serait de faire une coordination commune entre Mondor et Paul-Brousse à Villejuif.

Les représentants de la Coordination de vigilance du GHU s'alarment des conséquences qu'une telle décision aurait non seulement sur les services de chirurgie hépatique et cardiaque et sur l'avenir de l'hôpital Albert-Chenevier mais également sur d'autres secteurs comme les prélèvements, la transplantation rénale, l'imagerie, la recherche et sur l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC) avec sa Faculté de médecine dont le financement sera impacté par cette décision.

Il est regrettable qu'aucune rencontre entre la direction de l'AP-HP et les représentants du GHU Mondor-Chenevier n'ait eu lieu avant que la décision soit actée. D'où la mobilisation et des personnels et des élus toute couleur politique confondue, pour que soit proposé un moratoire avec l'AP-HP et dont vos services seraient bien évidemment associés.

Je souhaite vivement que vous puissiez vous rendre sur place très prochainement afin de rencontrer les responsables des unités pour qu'ils vous fassent part de leurs inquiétudes et des propositions qu'ils ont faites à la direction de l'AP-HP sans retour à ce jour.

Dans cette attente, je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma considération distinguée.



Jean-François MBAYE